



COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de
BAUDRIERES

71370 Saône et Loire

Séance du 3 avril 2018

Président : M Cédric DAUGE

Secrétaires de séance : Claudette TISSOT et Yves LOMBARD

Présents : Mmes Claudette TISSOT – Josette CHAUTARD – Francelyne BADOT – Sandrine AUGÉAT – Céline BESSONNAT – Françoise JEANDOT – Sylvie SAUNIER
MM. Jean-Patrick BROUX – Yves LOMBARD

Absents excusés : Mme Danielle JOUSSELIN pouvoir Claudette TISSOT
M. Pierre-Jean MONIER – Vincent NICOT – Vincent CAILLET
M. Michel BADOT pouvoir Cédric DAUGE

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés le compte rendu de la séance précédente.

M. le Maire demande l'autorisation au Conseil d'ajouter deux points à l'ordre du jour. Les membres acceptent.

AMORTISSEMENT DES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

M le Maire rappelle les travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif en 2017 afin de raccorder une maison route des Chevanys. Suite à une demande de M. le Trésorier de Sennecey-le-Grand, le Conseil décide d'amortir ces travaux sur 25 ans.

ADMISSION EN NON VALEUR

Les relances effectuées par la Trésorerie n'ayant pas abouti, le Conseil décide d'inscrire en non valeur les sommes suivantes :

- Budget assainissement : 169.32 €
- Budget commune : 278.70 €

TAXES DIRECTES LOCALES 2018

Après présentation de l'état prévisionnel des taxes directes locales, le Conseil municipal décide de maintenir les taux d'imposition pour 2018 soit :

	Bases	Taux	Produits attendus
Taxe d'habitation	928 400	17.66%	163 955
Taxe Foncière bâti	684 200	11.34%	77 588
Taxe Foncière non bâti	103 200	35.76%	36 904
			TOTAL : 278 447 €

SUBVENTIONS 2018

Le Conseil municipal valide la répartition des demandes de subventions. Les crédits nécessaires sont inscrits au compte 6574 du budget communal 2018.

BUDGET ASSAINISSEMENT 2018

Le Conseil approuve le budget présenté pour l'année 2018 équilibré en recettes et en dépenses pour les deux sections :

FONCTIONNEMENT : 21 115 €

INVESTISSEMENT : 21 951 €

BUDGET PRIMITIF 2018

M. le Maire présente en détails les lignes budgétaires 2018 retenues en commission des finances. Le Conseil municipal adopte le budget primitif 2018 tel que présenté et équilibré en recettes et en dépenses pour les deux sections :

FONCTIONNEMENT : 1 268 160 €

INVESTISSEMENT : 493 260 €

REMBOURSEMENT REPAS CANTINE

M le Maire présente au Conseil un courrier d'un parent d'élève sollicitant le remboursement de repas, suite à un changement de domicile. Le Conseil municipal accepte le remboursement d'un montant de 45,10 €

AMENDES DE POLICE

Dans le cadre des travaux de réfection des routes D160 et D162 au bourg, le Conseil décide de solliciter une aide financière au titre de la répartition du produit des amendes de police 2018.

AUTORISATION DEPLACEMENT PLANTATIONS PEUPLIERS

Afin de faciliter l'entretien d'un fossé, il est nécessaire de déplacer une rangée de peupliers récemment plantés à Tenarre. Le Conseil municipal accepte ce déplacement.

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe :

- De la rencontre avec Mme Cécile Untermaier, députée, en présence de la municipalité. Un point a été fait sur la mise en place des TIG (travaux d'intérêts généraux). Une réflexion a été menée sur les différents projets communaux en cours ainsi que sur la sécurité routière.
- Des différents travaux suite aux assemblées générales de l'association foncière de remembrement, du syndicat des eaux.
- Du début des travaux de réfection de la chaussée au bourg et de ses abords dès la semaine prochaine.
- Il dresse un bilan de la journée citoyenne du 24 mars : 75 participants et environ 500 kg de déchets ramassés.
- Il présente différentes propositions d'animation de la prochaine fête du Troquis dont le thème sera axé sur le vélo.

Claudette TISSOT :

Informe le Conseil que suite à la participation de la commune au concours des villes et villages fleuris de Saône-et-Loire, Baudrières remporte le premier prix dans la catégorie communes de 501 à 1 000 habitants.

Jean-Patrick BROUX :

Informe :

- Que le logement situé au-dessus de l'école est vacant et que la commune recherche de nouveaux locataires.
- Que les peupliers noirs ont été plantés aux Besses.

Josette CHAUTARD :

Fait part des points abordés lors de la réunion du Conseil d'école du 22 mars, notamment prévisions des effectifs 2018, sorties scolaires, projet danse, etc.

Le Maire, Cédric DAUGE